

Vendée, le 21 juillet 2018

À la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 21 juillet 2018, à laquelle sont présents le maire, monsieur Jean-Guy Galipeau et les conseillers :

| | |
|-------------------|-------------------|
| Jean Bourassa | Daniel Lampron |
| Caroline Champoux | Robert Laperrière |
| Roger Chayer | Ronald Robitaille |

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint est aussi présent.

L'avis de convocation de la séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du conseil par le maire conformément à la loi.

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée extraordinaire du 21 JUILLET 2018

1. Ouverture de la séance
2. Embauche de monsieur Michel Grenier à titre de directeur général par intérim
3. Délégation des pouvoirs inhérents à l'emploi
4. Levée de la séance

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

RÉS 199.07.2018 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Robitaille

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à la majorité

2 **RÉS 200.07.2018** **EMBAUCHE DE MONSIEUR MICHEL GRENIER À TITRE**
DE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT la résolution 152.06.2018 par laquelle le conseil confirmait l'embauche de madame France Bellefleur à titre de directrice générale;

CONSIDÉRANT que madame Bellefleur devait entrée en fonction le 6 août 2018;

CONSIDÉRANT que pour des raisons personnelles madame Bellefleur doit retarder son entrée en fonction à une date qui reste à déterminer;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler le poste à la direction générale d'ici l'entrée en fonction de madame Bellefleur;

CONSIDÉRANT l'intérêt démontré par monsieur Michel Grenier à occuper le poste de directeur général par intérim, son expérience en lien direct avec la fonction et à sa disponibilité;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur le maire Jean-Guy Galipeau suite à un entretien avec monsieur Michel Grenier le 19 juillet 2018;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE le conseil retienne la candidature de monsieur Michel Grenier à titre de directeur général par intérim, ce à compter de lundi le 23 juillet 2018, aux conditions établies lors de la rencontre du 19 juillet 2018;

QUE le contrat à intervenir entre les parties soit à durée indéterminée devant se terminer, au maximum, à la date d'entrée en fonction de madame France Bellefleur.

Adoptée à l'unanimité

3 RÉS 201.07.2018 AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT l'entrée en fonction de monsieur Michel Grenier au poste de directeur général par intérim en date du 23 juillet 2018;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Chayer

QUE monsieur Michel Grenier, à titre de directeur général par intérim, soit autorisée à signer, à compter du 23 juillet 2018 et pour la durée de son mandat, tous les documents concernant les affaires municipales;

QUE monsieur Michel Grenier soit également désignée comme fonctionnaire représentant la municipalité du Canton d'Amherst à l'égard de tout compte que la municipalité détient auprès des institutions bancaires avec lesquelles elle transige.

Adoptée à l'unanimité

4 RÉS 202.07.2018 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

Que la séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité

Jean-Guy Galipeau,
Maire

Martin Léger
Directeur général adjoint et
Secrétaire-trésorier adjoint

Je, Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Guy Galipeau,
Maire